



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE

Quarante-deuxième session

Rome, 12 - 16 Juillet 2021

**Rapport de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour
l'Asie et le Pacifique (1-4 septembre 2020)**



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture**

APRC/20/REP

RAPPORT

Thimphou
(Bhoutan),
1-4 septembre
2020

Trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

Citer comme suit:

FAO. 2020. *Rapport. Trente-cinquième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique*. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2020



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à la disposition du public selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 Organisations Intergouvernementales (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode.fr>).

Selon les termes de cette licence, cette œuvre peut être copiée, diffusée et adaptée à des fins non commerciales, sous réserve que la source soit mentionnée. Lorsque l'œuvre est utilisée, rien ne doit laisser entendre que la FAO cautionne tels ou tels organisation, produit ou service. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'œuvre est adaptée, le produit de cette adaptation doit être diffusé sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si l'œuvre est traduite, la traduction doit obligatoirement être accompagnée de la mention de la source, ainsi que de la clause de non-responsabilité suivante: «La traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu ni de l'exactitude de la traduction. L'édition originale en [langue] doit être l'édition qui fait foi».

Tout litige relatif à la présente licence ne pouvant être résolu à l'amiable sera réglé par voie de médiation et d'arbitrage tel que décrit à l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire contenue dans le présent document. Les règles de médiation applicables seront celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/fr/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement d'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Matériel attribué à des tiers. Il incombe aux utilisateurs souhaitant réutiliser des informations ou autres éléments contenus dans cette œuvre qui y sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, de déterminer si une autorisation est requise pour leur réutilisation et d'obtenir le cas échéant la permission de l'ayant-droit. Toute action qui serait engagée à la suite d'une utilisation non autorisée d'un élément de l'œuvre sur lequel une tierce partie détient des droits ne pourrait l'être qu'à l'encontre de l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de l'Organisation (www.fao.org/publications) et peuvent être obtenus sur demande adressée par courriel à: publications-sales@fao.org. Les demandes visant un usage commercial doivent être soumises à: www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à: copyright@fao.org.

États Membres de la FAO de la région Asie et Pacifique

Afghanistan	Kazakhstan	Philippines
Australie	Kiribati	République de Corée
Bangladesh	République démocratique populaire lao	Fédération de Russie
Bhoutan	Malaisie	Samoa
Brunéi-Darussalam	Maldives	Singapour
Cambodge	Îles Marshall	Îles Salomon
Chine	Micronésie (États fédérés de)	Sri Lanka
Îles Cook	Mongolie	Thaïlande
République populaire démocratique de Corée	Myanmar	Timor-Leste
Fidji	Nauru	Tonga
France	Népal	Tuvalu
Inde	Nouvelle-Zélande	États-Unis d'Amérique
Indonésie	Nioué	Ouzbékistan
Iran (République islamique d')	Pakistan	Vanuatu
Japon	Palaos	Viet Nam
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	

Lieu et dates des précédentes sessions de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Première	- Bangalore (Inde), 27 juillet – 5 août 1953
Deuxième	- Kandy (Ceylan), 20-25 juin 1955
Troisième	- Bandung (Indonésie), 8-18 octobre 1956
Quatrième	- Tokyo (Japon), 6-16 octobre 1958
Cinquième	- Saïgon (République du Viet Nam), 21-30 novembre 1960
Sixième	- Kuala Lumpur (Malaisie), 15-29 septembre 1962
Septième	- Manille (Philippines), 7-21 novembre 1964
Huitième	- Séoul (République de Corée), 15-24 septembre 1966
Neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 4-15 novembre 1968
Dixième	- Canberra (Australie), 27 août – 8 septembre 1970
Onzième	- New Delhi (Inde), 17-27 octobre 1972
Douzième	- Tokyo (Japon), 17-27 septembre 1974
Treizième	- Manille (Philippines), 5-13 août 1976
Quatorzième	- Kuala Lumpur (Malaisie), 25 juillet – 3 août 1978
Quinzième	- New Delhi (Inde), 5-13 mars 1980
Seizième	- Jakarta (Indonésie), 1-11 juin 1982
Dix-septième	- Islamabad (Pakistan), 24 avril – 3 mai 1984
Dix-huitième	- Rome (Italie), 8-17 juillet 1986
Dix-neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 11-15 juillet 1988
Vingtième	- Beijing (Chine), 23-27 avril 1990
Vingt et unième	- New Delhi (Inde), 10-14 février 1992
Vingt-deuxième	- Manille (Philippines), 3-7 octobre 1994
Vingt-troisième	- Apia (Samoa occidentale), 14-18 mai 1996
Vingt-quatrième	- Yangon (Myanmar), 20-24 avril 1998
Vingt-cinquième	- Yokohama (Japon), 28 août-1 ^{er} septembre 2000
Vingt-sixième	- Katmandou (Népal), 13-15 mai 2002
Vingt-septième	- Beijing (Chine), 17-21 mai 2004
Vingt-huitième	- Jakarta (Indonésie), 15-19 mai 2006
Vingt-neuvième	- Bangkok (Thaïlande), 26-31 mars 2009
Trentième	- Gyeongju (République de Corée), 27 septembre – 1 ^{er} octobre 2010
Trente et unième	- Hanoï (Viet Nam), 12-16 March 2012
Trente-deuxième	- Oulan-Bator (Mongolie), 10-14 mars 2014
Trente-troisième	- Putrajaya (Malaisie), 7-11 mars 2016
Trente-quatrième	- Nadi (Fidji), 9-13 avril 2018
Trente-cinquième	- Thimphou (Bhoutan) 1-4 septembre 2020 (à distance)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS.....	iii
	Paragraphes
I. Questions liminaires	
Organisation de la Conférence régionale.....	1-3
Conférence régionale et cérémonies d'ouverture.....	4-6
Élection du Président, des vice-présidents et du rapporteur.....	7-12
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier.....	13
Déclaration du Directeur général.....	14
Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO.....	15
Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.....	16
Déclaration au sujet des résultats de la deuxième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)	17
Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale).....	18
Déclaration de la représentante des organisations de la société civile.....	19
Déclaration du représentant du secteur privé	20
II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales	
A. Incidences de la covid-19 sur l'agriculture et l'alimentation dans la région Asie et Pacifique et interventions menées par la FAO.....	21-22
B. La situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, y compris sous l'angle des perspectives et des nouveaux enjeux.....	23-24
C. Définir les priorités régionales en matière de gestion de l'eau à usage agricole dans un contexte de pénurie.....	25-26
D. Renforcer la résilience de la pêche artisanale à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique.....	27-28
E. Renforcer la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires en Asie et dans le Pacifique.....	29-30

III.	Questions relatives au Programme et au budget	
	A. Activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique: résultats et priorités.....	31-32
	B. Réseau de bureaux décentralisés.....	33-34
	C. Initiative Main dans la main: une nouvelle approche.....	35
	D. Établissement de priorités concernant les besoins des pays et des régions.....	36-47
	E. Des octets au menu: tirer parti de l'innovation et de l'agriculture numérique pour réaliser les ODD.....	48
IV.	Autres questions	
	A. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA): accompagner les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et durable.....	49
	B. Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021)	50
	C. Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.....	51-52
	D. Date et lieu de la trente-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.....	53
V.	Questions finales	
	Adoption du rapport.....	54
	Clôture de la Conférence régionale	55-56
Annexes		Pages
	A. A Ordre du jour.....	18-19
	B. Liste des documents.....	20-21

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL

- *Résultats et priorités en ce qui concerne les activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique* (alinéas ii, iv et v du paragraphe 31 et alinéas iii et v à viii du paragraphe 32)
- *Réseau de bureaux décentralisés* (alinéas i, ii, iv et vii du paragraphe 34)
- *Hiérarchisation des besoins au niveau des pays et de la région* (paragraphe 36, 40 et 42 à 47)
- *Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique* (paragraphe 52)
- *Date et lieu de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique* (paragraphe 53)

QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DE LA CONFÉRENCE

- *Incidences de la covid-19 sur l'agriculture et l'alimentation dans la région Asie et Pacifique et interventions menées par la FAO* (alinéa ix du paragraphe 21 et alinéas ii, iii et v à viii du paragraphe 22)
- *La situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, y compris sous l'angle des perspectives et des nouveaux enjeux* (alinéas i, iii et iv à vi du paragraphe 24)
- *Définir les priorités régionales en matière de gestion de l'eau à usage agricole dans un contexte de pénurie* (alinéas ii à iv du paragraphe 26)
- *Renforcer la résilience de la pêche artisanale à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique* (alinéa viii du paragraphe 27 et alinéas iii à vi du paragraphe 28)
- *Renforcer la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires en Asie et dans le Pacifique* (alinéa iii du paragraphe 29 et alinéas i, ii et iv à vi du paragraphe 30)

I. Questions liminaires

Organisation de la Conférence

1. La trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue du 1^{er} au 4 septembre 2020. Après concertation officielle avec le Royaume du Bhoutan, pays hôte, ainsi qu'avec les groupes régionaux de l'Asie et du Pacifique Sud-Ouest, il a été décidé qu'à titre exceptionnel, la session se tiendrait à distance, compte tenu de la pandémie mondiale de covid-19 et des restrictions aux déplacements et à l'organisation de réunions. C'est la première fois qu'une session d'une conférence régionale de la FAO est organisée de la sorte. La Conférence régionale s'est déroulée en deux temps: la Réunion des hauts fonctionnaires a eu lieu du 1^{er} au 2 septembre et la Réunion ministérielle du 3 au 4 septembre.

2. Les participants à la Conférence régionale sont convenus que les délibérations auraient exceptionnellement lieu à distance, en respectant autant que possible les règles et les pratiques en vigueur.

3. Les représentants de 41 États Membres ont pris part à la Conférence régionale. Parmi les observateurs figuraient des représentants de 9 organisations intergouvernementales et de 34 organisations internationales et non gouvernementales. Treize institutions spécialisées et organisations sœurs des Nations Unies ont également mandaté des représentants à titre d'observateurs.

Conférence régionale et cérémonies d'ouverture

4. M. Lyonpo Tandji Dorji, Ministre des affaires étrangères du Gouvernement royal du Bhoutan, et M. Jong Jin Kim, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO, ont prononcé les allocutions d'ouverture.

5. M. Lyonpo Tandji Dorji a souhaité la bienvenue aux délégués et aux autres participants et a déclaré officiellement ouverte la toute première Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique en ligne. Il a souligné qu'il faudrait vivre avec la covid-19 pendant quelque temps encore et que la pandémie avait eu de graves conséquences sur l'alimentation, le commerce, l'agriculture et les moyens d'existence. Il a affirmé qu'il était nécessaire de renforcer la résilience et la viabilité des systèmes alimentaires pour assurer durablement la sécurité alimentaire et la nutrition des populations de la région. Il a en outre souligné l'importance de la coopération et des partenariats au plan régional pour que les pays puissent faire face, ensemble, aux répercussions de la pandémie sur leur économie.

6. M. Kim s'est félicité du soutien important du Gouvernement royal du Bhoutan, qui a fait tout son possible pour organiser la réunion en février 2020, avant que la manifestation ne soit reportée en raison de la pandémie de covid-19. Il l'a remercié pour son rôle moteur et sa collaboration dans la préparation de cette conférence en ligne. Il a évoqué les problèmes considérables que rencontrait la région Asie et Pacifique face à la crise prolongée provoquée par la pandémie, ainsi que la menace que cela faisait peser sur les impressionnants progrès accomplis dans la région, qui est parvenue à réduire spectaculairement la pauvreté extrême et à faire reculer la faim. M. Kim a enfin fait observer que la situation ralentirait la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Élection du Président, des vice-présidents et du rapporteur

7. Les délégués ont élu à l'unanimité M. Lyonpo Yeshey Penjor, Ministre de l'agriculture et des forêts du Bhoutan, à la présidence de la Réunion ministérielle.

8. Les délégués ont élu à l'unanimité M. William D. Dar, Ministre de l'agriculture des Philippines, à la vice-présidence de la Réunion ministérielle.

9. Les délégués ont élu à l'unanimité M^{me} Vanida Khumnirdpetch, Directrice du Bureau des affaires agricoles étrangères au Ministère de l'agriculture et des coopératives de Thaïlande, rapporteuse de la Réunion ministérielle.
10. Les délégués ont élu à l'unanimité M. Dasho Rinzin Dorji, Secrétaire du Ministère de l'agriculture et des forêts du Bhoutan, à la présidence de la Réunion des hauts fonctionnaires.
11. Les délégués ont élu à l'unanimité M. Rodolfo V. Vicerra, Sous-Secrétaire des politiques, de la planification, de la recherche-développement et de l'élaboration de projets des Philippines, à la vice-présidence de la Réunion des hauts fonctionnaires.
12. Les délégués ont élu à l'unanimité M^{me} Vanida Khumnirdpetch, Directrice du Bureau des affaires agricoles étrangères au Ministère de l'agriculture et des coopératives de Thaïlande, rapporteuse de la Réunion des hauts fonctionnaires.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

13. Les participants à la Réunion ont adopté l'ordre du jour, qui est reproduit à l'annexe A. On trouvera à l'annexe B la liste des documents présentés à la Réunion.

Déclaration du Directeur général

14. M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, a prononcé une déclaration lors de la Conférence régionale. Il a remercié le Gouvernement royal et le peuple du Bhoutan de tenir la première session à distance d'une conférence régionale dans le contexte d'une pandémie mondiale. Il a présenté dans les grandes lignes la vision relative à la transformation de la FAO, qui permettra de prêter un appui aux politiques et aux programmes et d'aider les États Membres avec davantage de dynamisme. Il a souligné l'importance des orientations et de la direction stratégique formulées par la Conférence régionale à l'intention de la FAO s'agissant d'apporter des solutions adaptées au contexte afin de résoudre de nombreux problèmes pressants qui se posent dans la région Asie et Pacifique et de réaliser les ODD.

Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

15. M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil de la FAO, a prononcé une déclaration. Il a insisté sur le rôle important que la Conférence régionale jouait dans la définition des politiques et des priorités de la FAO concernant la région. Il a exhorté les États Membres à veiller à ce que les priorités régionales soient dûment intégrées dans le nouveau Cadre stratégique de l'Organisation. Il a indiqué que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires se tiendrait en 2021 et a reconnu le rôle central de la FAO, qui reflète la place prépondérante que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) accorde au mandat de base de l'Organisation.

Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

16. M. Mahendra Reddy, Ministre de l'agriculture, des cours d'eau et de l'environnement des Fidji, représentant le Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, a rappelé les recommandations de la session précédente. Il a souligné que l'expertise et l'assistance techniques que la FAO mettait à la disposition des pays étaient plus importantes que jamais au vu des conséquences de la pandémie de covid-19 et de la nécessité de contribuer à des interventions de relèvement à long terme. Il a informé les délégués des activités menées à la suite de la trente-quatrième session pour porter ces recommandations à l'attention de la Conférence de la FAO et du Conseil.

Déclaration au sujet des résultats de la deuxième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)

17. M. Lopao'o Natanielu Mu'a, Ministre de l'agriculture du Samoa, a prononcé une déclaration au sujet des résultats de la deuxième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la CPS, tenue à Apia (Samoa) le 4 octobre 2019. Il a informé les délégués des progrès accomplis dans l'élaboration d'une action conjointe en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les îles du Pacifique, compte tenu de l'Action commune de Koronivia pour l'agriculture, qui relève de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La Semaine de l'agriculture dans le Pacifique, qui a lieu tous les deux ans, est désormais reconnue comme la principale manifestation ayant trait à l'agriculture dans la région Pacifique.

Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

18. M. Thanawat Tiensin, Représentant permanent de la Thaïlande auprès de la FAO, a adressé une allocution à la Conférence régionale et a dit craindre que les tendances inquiétantes liées aux répercussions de la covid-19 sur l'alimentation et l'agriculture ne conduisent à une nouvelle crise alimentaire et n'entravent encore davantage la réalisation de l'ODD 2 et d'autres cibles du Programme 2030. Il a également attiré l'attention sur le processus international et intergouvernemental inclusif que mène le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour élaborer des directives d'application volontaire de portée mondiale qui favorisent la convergence et la cohérence des politiques au service de la sécurité alimentaire, de l'amélioration de la nutrition et de la réalisation progressive de l'importance du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

Déclaration de la représentante des organisations de la société civile

19. M^{me} Chime P. Wangdi, Secrétaire générale de la Fondation Tarayana (Bhoutan), a présenté brièvement à la Conférence régionale les vues des organisations de la société civile. Elle a noté que la pandémie de covid-19 avait certes exacerbé les inégalités en matière de santé et de richesse, ainsi que les inégalités fondées sur la race et le sexe, mais qu'elle avait aussi eu l'effet positif d'accroître l'importance de la production locale à petite échelle et de systèmes alimentaires sains et respectueux de l'environnement. Elle a préconisé une meilleure inclusion des petits exploitants, des agriculteurs familiaux, des populations autochtones et vulnérables, des femmes et des jeunes dans toutes les composantes du développement de l'agriculture.

Déclaration du représentant du secteur privé

20. M. Grahame Dixie, Directeur exécutif de Grow Asia, a présenté à la Conférence régionale, pour la première fois, un résumé des vues du secteur privé. Il a mis en évidence le rôle que le secteur privé jouait déjà aux fins de la concrétisation des ODD par les pays, au moyen d'initiatives commerciales durables et inclusives. Il a également informé la Conférence régionale des facteurs déterminants et des besoins propres au secteur agricole dans la région, ainsi que des solutions disponibles qui pouvaient être mises en œuvre dans le cadre de partenariats dynamiques avec toutes les parties prenantes.

II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales

A. Incidences de la covid-19 sur l'agriculture et l'alimentation dans la région Asie et Pacifique et interventions menées par la FAO

21. Les participants à la Conférence:
- i. ont reconnu que la région Asie et Pacifique avait subi de fortes répercussions de la pandémie de covid-19, comme l'attestent le décompte élevé de cas dans de nombreux pays et les retombées économiques des mesures de confinement, des restrictions aux déplacements et des perturbations des chaînes d'approvisionnement alimentaire;
 - ii. ont constaté avec inquiétude que plusieurs menaces risquaient de se conjuguer et de plonger des centaines de millions de personnes dans la faim, la pauvreté, une malnutrition grave et une forte insécurité alimentaire, annulant une décennie, voire plus, de progrès accomplis dans le domaine du développement. Pour réaliser les ODD, il sera essentiel de remédier aux incidences de la pandémie de covid-19;
 - iii. ont reconnu la vulnérabilité des pays asiatiques qui connaissent une crise alimentaire ou de ceux qui dépendent largement des importations de nourriture, comme les petits pays insulaires du Pacifique;
 - iv. ont remercié la FAO pour son appui à l'évaluation rapide des conséquences de la covid-19 sur la sécurité alimentaire, les chaînes d'approvisionnement et les moyens d'existence, notamment pour collecter des données et les analyser;
 - v. ont reconnu que la plupart des pays de la région avaient agi de façon diligente et responsable pour amortir l'impact de la crise sur les populations vulnérables en prenant des mesures de protection sociale et en mettant en place des filets de sécurité afin de préserver la sécurité alimentaire, de compenser les effets du chômage et de soutenir financièrement les petites entreprises;
 - vi. ont constaté que de nombreux pays, prenant acte de l'importance de l'agriculture, avaient adopté des mesures destinées à faciliter les activités agricoles et les circuits d'exportation et d'importation de manière à ne pas déstabiliser les chaînes d'approvisionnement alimentaire et à ne pas compromettre les moyens d'existence des agriculteurs;
 - vii. ont souligné qu'il importait de préserver et d'améliorer la résilience des chaînes d'approvisionnement en renforçant les capacités de production alimentaire, en augmentant les réserves alimentaires aux niveaux national et régional et en améliorant les systèmes logistiques nationaux dans le domaine alimentaire;
 - viii. ont souligné la nécessité de maintenir les protocoles sanitaires et les protocoles de sécurité, ainsi que les mesures préventives, et de cultiver la coopération régionale pour maintenir la continuité des chaînes d'approvisionnement alimentaire, des marchés et des échanges ouverts au moyen d'une communication et d'une collaboration étroites avec l'ensemble des parties prenantes, y compris le secteur privé;
 - ix. ont mis en avant l'absolue nécessité de reconstruire en mieux, au moyen de politiques et programmes judicieux qui mettent davantage l'accent sur des systèmes alimentaires résilients, la diversification des aliments axée sur la nutrition, le renforcement de la durabilité du secteur halieutique, compte tenu de son caractère essentiel s'agissant de la sécurité alimentaire, en

particulier dans le Pacifique, la diversification des aliments axée sur la nutrition, l'amélioration du stockage et de meilleures infrastructures logistiques, l'utilisation des nouveaux outils numériques et des technologies vertes et résilientes face aux aléas climatiques, la réduction des pertes et du gaspillage de nourriture et l'amélioration des normes de sécurité sanitaire des aliments;

- x. ont insisté sur le fait qu'il était important de préserver les moyens d'existence et d'étendre les dispositifs de protection sociale et les filets de sécurité qui jouent un rôle fondamental en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition des groupes vulnérables comme les femmes, les enfants, les migrants, les communautés autochtones, les petits exploitants et les agriculteurs familiaux, en particulier pendant la pandémie de covid-19 et immédiatement après;
 - xi. ont souligné que, même avant la pandémie, la région était confrontée à divers problèmes transfrontières graves, notamment la chenille légionnaire d'automne, les criquets, le rhinocéros du cocotier, la pyriculariose du blé et la peste porcine africaine, dont certains ont pu être maîtrisés grâce aux interventions rapides et à l'appui opportun de la FAO;
 - xii. ont exprimé leurs préoccupations quant aux destructions provoquées par les catastrophes naturelles telles que les cyclones, les sécheresses, la pénurie d'eau et les inondations dans de nombreux pays. Pour résoudre ces problèmes, il convient d'établir de larges partenariats entre les gouvernements nationaux, les partenaires de développement, les acteurs académiques, le secteur privé et les organisations de la société civile
22. Les participants à la Conférence ont recommandé à la FAO:
- i. de continuer à soutenir les gouvernements pour ce qui touche les politiques, les mesures, les outils, les pratiques et les programmes visant à surmonter les conséquences de la covid-19, et de les aider à concevoir des plans de relance à court et moyen terme;
 - ii. de fournir une assistance technique sous la forme de solutions porteuses de changement qui favorisent la résilience et une relance à long terme, par l'intermédiaire de politiques inclusives et collaboratives à l'appui de systèmes alimentaires, d'une agriculture et d'une pêche écologiquement viables, ainsi que d'une gestion durable des ressources naturelles;
 - iii. d'aider les États Membres à améliorer la mécanisation, la commercialisation, la diversification et les investissements tenant compte des enjeux climatiques, à réduire les pertes après récolte et à assouplir les contraintes liées à la main d'œuvre, qui seront renforcées par l'innovation, les technologies numériques et la transformation des systèmes alimentaires;
 - iv. de mettre à profit son expertise pour développer la coopération technique et économique face à la crise de la covid-19, notamment à l'appui des pays à revenus faibles ou intermédiaires et des petits États insulaires en développement (PEID), en vue d'améliorer les conditions de vie des populations par des processus de croissance inclusifs et durables;
 - v. de renforcer l'appui qu'elle apporte aux pays en vue d'améliorer leurs capacités en matière de collecte de données et d'analyse statistique, et de collaborer avec d'autres organisations multilatérales et régionales afin de recueillir et de communiquer les informations relatives aux systèmes agricoles et alimentaires;
 - vi. de tirer parti du programme-cadre de lutte contre la covid-19 pour mobiliser des ressources permettant de redresser l'agriculture en l'améliorant et en veillant au respect de l'environnement, de façon à préserver les moyens d'existence des petits exploitants et des agriculteurs familiaux, et d'intervenir activement auprès du Fonds fiduciaire coopératif des Nations Unies;

- vii. d'aider les pays à déterminer les partenariats potentiels, notamment avec le secteur privé, et de peser sur les donateurs et les partenaires de développement en jouant sur son avantage comparatif, par exemple au moyen de la coopération Sud-Sud et triangulaire ou des plateformes de coordination et de mise en relation qui émergent dans le cadre de l'Initiative Main dans la main;
- viii. de souligner le rôle essentiel des innovations et des technologies numériques dans les systèmes alimentaires, de promouvoir la maîtrise des cultures numériques par les petits exploitants et les petites entreprises, d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments et la biosécurité dans les marchés de produits frais, de réduire les risques de zoonoses en renforçant l'approche «Un monde, une santé» et de renforcer les capacités pour faciliter les échanges et soutenir des filières commerciales alimentaires ouvertes et fonctionnelles.

B. La situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, y compris sous l'angle des perspectives et des nouveaux enjeux

23. Les participants à la Conférence:
- i. ont salué les progrès rapides enregistrés pour réduire la pauvreté rurale et urbaine dans la région au cours des deux décennies écoulées, ainsi que le rôle considérable des revenus non agricoles dans l'amélioration des moyens d'existence des familles rurales dans toute la région;
 - ii. ont reconnu avec inquiétude le creusement des inégalités de revenus dans la région et l'absence de progrès s'agissant de réduire la prévalence de la sous-alimentation et de la malnutrition, ainsi que le maintien du dépérissement et des retards de croissance à des niveaux élevés dans beaucoup de pays de la région, autant de problèmes qui obèrent les efforts pour atteindre les ODD;
 - iii. ont reconnu la prévalence croissante de l'excès pondéral et de l'obésité dans la région, les effets négatifs sur la santé qui en découlent et le fardeau que cela constitue pour les systèmes de santé;
 - iv. se sont félicités de la croissance continue du rendement des principales cultures de base grâce à la mise au point et à l'exploitation de variétés résistantes aux aléas climatiques, tout en prenant note de la diversification des systèmes agricoles pour répondre à la nécessité d'assurer la viabilité écologique et à l'évolution de la demande des consommateurs d'une alimentation plus variée;
 - v. ont pris note de la croissance rapide du commerce des denrées alimentaires dans la région au cours des vingt dernières années, tout en observant que la plupart des aliments continuaient d'être produits au niveau national dans la majorité des pays asiatiques et que les importations étaient bien plus importantes dans l'approvisionnement alimentaire des pays insulaires du Pacifique;
 - vi. ont reconnu le rôle crucial des petits agriculteurs et des exploitations familiales pour approvisionner la région en aliments variés et nourrissants, ainsi que les défis que représentaient la baisse de la taille des exploitations, des salaires en hausse, l'instabilité des prix, le changement climatique, la raréfaction des ressources naturelles, les organismes nuisibles, maladies et autres risques, la diversification des régimes alimentaires, les nouvelles exigences des populations urbaines et la nécessité de trouver les moyens d'intégrer ces demandes au sein de chaînes agroalimentaires toujours plus sophistiquées;
 - vii. ont noté l'absence de données de qualité concernant plusieurs indicateurs clés relatifs aux ODD dans de nombreux pays, en particulier dans les pays insulaires du Pacifique.

24. Les participants à la Conférence ont recommandé à la FAO:
- i. de fournir un appui technique et une assistance à l'élaboration des politiques visant à aider les petits agriculteurs et les exploitations familiales à améliorer la productivité de la main-d'œuvre et des terres s'agissant d'une large gamme de denrées alimentaires, notamment les cultures de base, les légumes secs, les graines oléagineuses, les fruits et les légumes, ainsi que les produits de l'aquaculture, de la pêche et de l'élevage, et de continuer à diversifier l'agriculture de façon à mieux tenir compte des problématiques nutritionnelles;
 - ii. de mettre en place un système semencier transfrontière solide dans la région, afin de mettre rapidement à disposition des semences de bonne qualité et abordables de différentes variétés à haut rendement et de faciliter l'accès à ces semences;
 - iii. de continuer à aider les gouvernements à prendre des mesures de soutien exhaustives en faveur des exploitations familiales et des petits agriculteurs, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale et de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, afin que ces exploitations soient plus résilientes et donnent leur plein potentiel, de manière à contribuer à la réalisation du Programme 2030;
 - iv. d'aider les gouvernements à relever les problématiques propres aux systèmes alimentaires et à innover, à l'aide des technologies de l'information et de la communication et des partenariats public-privé, afin d'améliorer la gestion des ressources naturelles dont dépendent les systèmes alimentaires durables;
 - v. d'aider les pays à déterminer les partenariats fructueux permettant de contribuer aux ODD, par exemple ceux que promeut l'Initiative Main dans la main de la FAO;
 - vi. de fournir une assistance technique, si le besoin s'en fait sentir, afin d'approfondir les compétences et de renforcer les capacités au sein des systèmes agroalimentaires en matière de services écosystémiques et de collecte de données et de statistiques concernant l'agriculture, les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition, et de contribuer à mobiliser des ressources financières susceptibles d'améliorer la qualité et la fréquence de ces activités, en particulier dans les PEID;
 - vii. de continuer à aider les pays à renforcer le rôle de l'agriculture pour éliminer la faim et la pauvreté dans le cadre des politiques nationales de développement économique.

C. Définir les priorités régionales en matière de gestion de l'eau à usage agricole dans un contexte de pénurie

25. Les participants à la Conférence:
- i. ont reconnu que la pénurie d'eau s'aggravait en Asie et dans le Pacifique et qu'il était particulièrement difficile, urgent et important d'accroître simultanément les ressources hydriques disponibles pour d'autres usages et de protéger les fonctions d'appui écologique des systèmes d'eau douce, aux fins d'instaurer une agriculture durable dans la région; et ont pris acte des problèmes spécifiques de pénurie d'eau qui touchaient les pays insulaires du Pacifique, notamment l'invasion d'eau salée;
 - ii. ont estimé que, pour s'attaquer à la pénurie d'eau, il était nécessaire d'élaborer une vision commune de la façon dont les ressources hydriques étaient utilisées, à travers un système de comptabilité de l'eau sous-tendant des mécanismes de répartition transparents et efficaces;

- iii. ont insisté sur le fait qu'il était essentiel de gérer la pénurie d'eau à usage agricole pour faire progresser les ODD, notamment ceux qui étaient liés à la sécurité de l'eau, à la sécurité alimentaire et à l'éradication de la pauvreté;
 - iv. se sont félicités des efforts consentis par la FAO pour aider les pays à gérer la question par le truchement du programme sur la pénurie d'eau du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, qui devrait permettre d'évaluer les pénuries actuelles et à venir, d'étudier les options de gestion efficace et d'améliorer la gouvernance en vue d'aider les pays à mettre en œuvre des approches adaptatives pour gérer le secteur de l'eau à usage agricole.
26. Les participants à la Conférence ont recommandé à la FAO:
- i. de fournir une assistance technique pour renforcer les capacités des pays à mettre en place une comptabilité de l'eau afin de quantifier la pénurie et de mieux cerner ce qui la détermine, notamment en créant de nouveaux outils faciles d'emploi et en utilisant les technologies de l'information et de la communication et des technologies nouvelles, pour aider les pays à réaliser des bilans hydriques et à évaluer l'utilisation de l'eau et sa demande actuelle et future, ainsi que l'impact hydrologique des interventions effectuées au niveau du bassin versant;
 - ii. de mener des actions coordonnées multisectorielles qui améliorent les mécanismes de gouvernance et d'élaboration des politiques au service d'une gestion efficace de la pénurie d'eau, en veillant à la cohérence à l'égard des principales stratégies relatives à l'alimentation, à l'énergie, au secteur industriel et à l'environnement, en insistant en particulier sur la qualité des eaux, les besoins des écosystèmes, la gestion des sécheresses et le changement climatique;
 - iii. d'établir une plateforme régionale de collaboration à haut niveau sur la pénurie d'eau en vue de faciliter le partage de données d'expérience entre les pays, par exemple les pratiques optimales et les enseignements tirés en matière de comptabilité de l'eau, d'allocation de l'eau, d'innovation numérique et de gouvernance de l'eau;
 - iv. d'effectuer une consultation régionale à haut niveau sur la gestion de la pénurie d'eau et les mesures d'adaptation connexes en Asie et dans le Pacifique.

D. Renforcer la résilience de la pêche artisanale à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique

27. Les participants à la Conférence:
- i. ont reconnu la nécessité de préserver la contribution de la pêche artisanale et de la pêche côtière à la sécurité alimentaire et à la nutrition et de déterminer les actions prioritaires à mener pour accélérer la reconstitution des zones littorales;
 - ii. ont reconnu qu'il fallait s'appuyer sur les objectifs internationaux et régionaux existants relatifs à la pêche artisanale et à la pêche côtière dans le contexte du plan par étapes sur l'avenir de la pêche (Future of Fisheries Roadmap), des Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté et du nouveau document d'orientation régional sur la gestion de la pêche côtière (New Song for Coastal Fisheries);
 - iii. ont reconnu que la pêche artisanale était soumise à une pression grandissante du fait des incidences de la covid-19 sur les revenus, les importations de produits alimentaires et le retour de populations dans des zones rurales en Asie et dans le Pacifique en raison de la précarité de l'emploi;

- iv. ont pris acte des défis à surmonter pour accélérer et renforcer l'action visant à gérer, capturer et transformer plus efficacement les ressources halieutiques littorales et à assurer un meilleur approvisionnement des consommateurs, en vue de répondre à la demande actuelle et future d'une production marine locale à haute valeur nutritive et de contribuer à l'économie;
 - v. ont mis en avant le rôle indispensable que jouait la pêche côtière dans la lutte contre toutes les formes de malnutrition, notamment la dénutrition, les carences en micronutriments, l'excès pondéral et l'obésité;
 - vi. ont relevé qu'il était important de rendre les écosystèmes littoraux plus résilients et mieux adaptés au changement climatique afin d'en pérenniser les avantages et de faciliter leur reconstitution après des catastrophes naturelles;
 - vii. ont reconnu que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) était une menace pour les ressources halieutiques de la région et ont demandé instamment à la FAO de renforcer son assistance aux pays aux fins d'une pêche durable, ainsi que l'appui apporté aux mesures de prévention de la pêche INDNR;
 - viii. ont réservé un accueil favorable à l'invitation à se joindre à la FAO pour célébrer l'importance de la pêche artisanale à l'occasion de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales, prévue en 2022.
28. Les participants à la Conférence ont recommandé à la FAO:
- i. de soutenir les pays pour intégrer pleinement la pêche dans la planification de régimes alimentaires sains au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi que dans les efforts intersectoriels de renforcement de la résilience, et de faire de la pêche une partie intégrante de la gestion et de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au changement climatique;
 - ii. de renforcer la planification et la gestion intégrées des ressources au sein des écosystèmes connectés (en reliant les terres et la mer dans un même système de gestion et de planification, par exemple de la source à la mer ou des crêtes aux récifs);
 - iii. d'aider les pays à renforcer la capacité de la pêche artisanale à résister aux catastrophes, à d'autres risques et au changement climatique;
 - iv. d'apporter une assistance technique favorisant l'intégration de la pêche aux approches axées sur les systèmes alimentaires et la réduction des écarts dans les chaînes de valeur. Il faut intervenir efficacement et renforcer les capacités de manière à traiter uniformément les différentes composantes des systèmes alimentaires (production, transformation, stockage, distribution et consommation), favoriser la participation pleine et entière des parties intéressées à l'ensemble de la chaîne de valeur et veiller à la parité hommes-femmes et à l'inclusion des groupes vulnérables;
 - v. d'épauler les pays dans l'exécution de stratégies allant dans le sens d'une transition viable et sans danger de la pêche côtière et en lagon artisanale à la pêche pélagique artisanale et océanique, notamment en améliorant la sécurité en mer de la pêche côtière artisanale et en ayant recours à des dispositifs de concentration du poisson;
 - vi. de faciliter la mise en œuvre des politiques et des objectifs régionaux et internationaux relatifs à la pêche côtière afin d'appuyer une bonne gouvernance et une gestion de qualité de la pêche côtière artisanale, notamment en luttant contre la pêche INDNR et, dans ce cadre, de coopérer avec les organes régionaux compétents en matière de pêche.

E. Renforcer la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires en Asie et dans le Pacifique

29. Les participants à la Conférence:
- i. ont souligné qu'il était important d'adopter une approche axée sur les systèmes alimentaires pour lutter contre les multiples fardeaux de la malnutrition, cette approche devant mobiliser de nombreux secteurs et parties prenantes;
 - ii. ont mis en exergue qu'il importait de favoriser des approches axées sur des systèmes alimentaires durables et résilients aptes à appuyer la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous, tout en améliorant la résilience aux chocs et en préservant les fondamentaux économiques, sociaux et environnementaux nécessaires à la sécurité alimentaire et à la nutrition des générations futures;
 - iii. se sont réjouis du fait que la FAO s'attache à la mise en place de systèmes alimentaires durables et ont appelé à ce qu'on trouve des solutions cohérentes aux défis propres aux systèmes alimentaires en fonction des contextes et des capacités de chaque pays;
 - iv. se sont rangés au programme de la FAO qui place la protection sociale au cœur des systèmes alimentaires et souligne combien la protection sociale demeure particulièrement importante au regard des conséquences de la pandémie de covid-19 sur les populations de la région;
 - v. ont mis l'accent sur l'importance des activités de collecte systématique et d'analyse des données, notamment statistique, portant sur divers aspects du système alimentaire dans son ensemble, et sur l'utilisation de la plateforme de données fondée sur le système d'information géographique (SIG) de l'Initiative Main dans la main, dont l'accès et l'emploi sont facilités par le renforcement des capacités des pays membres;
 - vi. ont validé la poursuite de l'intégration de la gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles dans les politiques et les programmes agricoles, dans le cadre des efforts en faveur de systèmes alimentaires durables et résilients, ainsi que l'analyse des réponses apportées par les pays à la pandémie de covid-19, afin d'en déduire de meilleures façons de réagir aux chocs multiples et les solutions multisectorielles qui conviennent;
 - vii. ont souligné que l'inclusion sociale était essentielle pour instaurer des systèmes alimentaires durables et résilients pouvant stimuler et soutenir la croissance économique, des emplois rémunérateurs et des moyens d'existence dans les chaînes agroalimentaires, au bénéfice des petits agriculteurs, des exploitations familiales et des petits pêcheurs, communautés où les répercussions de la pandémie de covid-19 se font lourdement ressentir;
 - viii. ont relevé des aspects essentiels qui permettraient d'entraîner des changements systémiques, à savoir un processus adaptatif axé sur les marchés, aligné sur les stratégies nationales et faisant appel aux innovations politiques et technologiques, et des initiatives multipartites visant à accroître les connaissances et la collaboration sur les questions de gouvernance des systèmes alimentaires.
30. Les participants à la Conférence ont recommandé à la FAO:
- i. de formuler des orientations concernant les initiatives multipartites et de généraliser l'intégration de l'approche axée sur les systèmes alimentaires dans les processus de planification nationaux, notamment pour ce qui avait trait à l'élaboration des politiques, et dans les programmes de travail des organes régionaux tels que l'Association des nations de

l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SPC);

- ii. de faire appel aux technologies novatrices, à des analyses fondées sur des données probantes et à des partenariats pour mettre au point des solutions multisectorielles à des problèmes urgents comme le changement climatique, les organismes nuisibles et les maladies transfrontières et la restauration des écosystèmes, dans le but de favoriser une vision axée sur les systèmes alimentaires dans la région;
- iii. d'apporter un soutien technique par l'intermédiaire de projets en faveur d'actions sectorielles et multisectorielles visant à gérer le changement climatique et à favoriser des moyens d'existence écologiquement durables;
- iv. de faire usage des instruments relatifs au commerce, d'harmoniser les procédures et les processus au moyen des technologies numériques, de mobiliser et d'améliorer les investissements publics et privés affectés au renforcement des capacités techniques et des capacités de gestion des parties intéressées tout au long des chaînes de valeur agroalimentaires, notamment en matière de gestion durable de l'environnement, et de faciliter l'accès de ces parties aux services financiers;
- v. d'optimiser la lutte contre la covid-19 et les mesures de relance de manière à généraliser les interventions relatives à la sécurité sanitaire des aliments et l'approche «Un monde, une santé» dans la région dans le but de réduire les risques de zoonose et de résistance aux antimicrobiens, et renforcer la collaboration tripartite entre la FAO, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE);
- vi. de créer un environnement propice à la recherche et à l'innovation et d'aider les très petites entreprises, les petites et moyennes entreprises et les petits agriculteurs à prendre en compte les meilleures pratiques régionales et internationales, les normes d'application volontaire, la mise en œuvre des normes et la certification, afin de faciliter l'accès aux marchés et la participation aux chaînes de valeur modernes.

III. Questions relatives au Programme et au budget

A. Activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique: résultats et priorités

31. Les participants à la Conférence:
 - i. sont convenus que la FAO avait joué un rôle important d'assistance aux Membres de la région aux fins de la concrétisation des ODD, notamment l'ODD 2 visant à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir une agriculture durable dans la région;
 - ii. ont accueilli favorablement les mesures prises et les résultats obtenus en 2018 et 2019 pour traiter les défis régionaux, en particulier par la mise en œuvre des cinq initiatives régionales appuyées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à sa trente-quatrième session: le Défi Faim zéro, l'Initiative en faveur de la Croissance bleue, l'Initiative sur le changement climatique, l'approche «Un monde, une santé» et la composante Pacifique de l'Initiative interrégionale en faveur des PEID;
 - iii. ont pris note des travaux réalisés sur des thèmes transversaux, notamment les données et les statistiques agricoles, l'amélioration de la résilience face aux menaces et aux crises qui touchent l'alimentation et l'agriculture et le renforcement de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes et des jeunes;

- iv. ont noté avec satisfaction l'approche programmatique qui a été appliquée aux activités mises en œuvre dans la région et ont approuvé les quatorze domaines prioritaires du programme définis à l'appui de la mise en œuvre des quatre initiatives régionales renforcées et élargies pour 2020-2021;
 - v. ont mis l'accent sur l'importance de la collaboration et des partenariats entre les organismes sis à Rome et se sont félicités des progrès accomplis par la FAO, qui a conclu des partenariats avec d'autres organismes du système des Nations Unies et des institutions régionales, en particulier l'ANASE, l'ASACR et la CPS;
 - vi. ont pris note des progrès obtenus et les plans mis au point en vue de l'élaboration du nouveau Cadre stratégique, destiné à définir la direction et les priorités stratégiques de l'Organisation à l'avenir et à obtenir des résultats selon des méthodes efficaces et efficaces sur le terrain;
 - vii. ont souligné l'importance du Programme 2030 et ont accueilli avec satisfaction la prise en compte renforcée des ODD dans le nouveau Cadre stratégique de la FAO;
 - viii. ont noté le rôle de plus en plus important que jouaient les organisations de la société civile, en particulier les organisations d'agriculteurs familiaux, s'agissant de renforcer les capacités de leurs membres et de faire participer les gouvernements et les organisations intergouvernementales à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes au sein de la région.
32. Les participants à la Conférence ont recommandé à la FAO:
- i. de poursuivre la mise en œuvre des quatre initiatives régionales renforcées et élargies en s'appuyant sur les initiatives approuvées par la Conférence régionale à sa trente-quatrième session, compte tenu des enjeux qui gagnaient en importance, par exemple l'excès pondéral et l'obésité, la résilience aux risques, la gestion des ravageurs transfrontières, tels que le criquet pèlerin, les zoonoses et les mesures de lutte contre ces phénomènes, la sécurité sanitaire des aliments, les risques de zoonoses, la résistance aux antimicrobiens, la pénurie d'eau, la biodiversité et le financement de l'action climatique, et d'appuyer leur prise en compte dans l'élaboration du nouveau Cadre stratégique;
 - ii. de mettre en œuvre les quatre initiatives régionales par l'adoption d'une approche programmatique qui mette l'accent sur l'obtention de résultats tangibles à grande échelle dans le sens du développement durable et de la concrétisation des ODD par les États Membres et de veiller à ce que les initiatives s'inscrivent dans le nouveau Cadre stratégique;
 - iii. de s'assurer que l'initiative régionale élargie sur le changement climatique et la promotion de la gestion et de l'utilisation durables des ressources naturelles soit particulièrement axée sur les aspects humains, sociaux et économiques de la gestion de l'eau, la croissance bleue dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, la résilience de la pêche artisanale, la conservation des forêts et la réduction des risques liés au changement climatique;
 - iv. de fournir une assistance technique sous la forme de solutions porteuses de changement et une relance à long terme après la pandémie de covid-19, qui favorisent la résilience d'une agriculture, d'une pêche et de systèmes alimentaires écologiquement viables, ainsi que d'une gestion durable des ressources naturelles;
 - v. d'aider les États Membres, par l'intermédiaire d'une collaboration et de partenariats avec le secteur privé et les organisations régionales et internationales, à mettre à profit les résultats des activités normatives de la FAO;
 - vi. de mobiliser les solides et nombreuses capacités et compétences de la région afin de trouver des solutions face aux différents enjeux, en mettant à profit ces solutions à l'aide de mécanismes comme la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et l'Initiative Main

- dans la main, en favorisant la participation de la société civile, en particulier des agriculteurs familiaux et du secteur privé, et en concluant de nouveaux partenariats;
- vii. d'adapter ses compétences techniques en fonction des besoins de la mise en œuvre du Programme 2030 et de redéfinir les profils du personnel du Bureau régional et des bureaux de pays, conformément aux nouveaux ajustements apportés au Programme de travail et budget 2020-2021 et approuvés par le Conseil, à sa cent soixante-quatrième session;
 - viii. de s'assurer du caractère participatif et transparent du processus en vue de la mise au point du nouveau Cadre stratégique.

B. Réseau de bureaux décentralisés

- 33. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le rapport sur le réseau de bureaux décentralisés.
- 34. Les participants:
 - i. ont salué les efforts que la FAO continuait de mobiliser afin de mettre en œuvre le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement à l'échelle de la région et des pays, de déceler et d'exploiter les nouvelles perspectives de collaboration avec d'autres organismes du système des Nations Unies et d'être à la hauteur des ambitions affichées dans le Programme 2030;
 - ii. ont souscrit aux efforts de renforcement des capacités stratégiques et techniques consentis par la FAO afin qu'elle joue un rôle moteur dans la réalisation des ODD pertinents dans la région, notamment ceux dont elle est garante, et de contribuer efficacement aux nouveaux cadres de coopération du système des Nations Unies et à l'analyse commune de pays, et ont souligné l'importance du soutien sans réserve apporté aux bureaux décentralisés par le Siège de la FAO afin d'assurer l'impact de l'Organisation aux niveaux national, sous-régional et régional;
 - iii. ont pris acte des activités mises en œuvre en vue de conclure de nouveaux partenariats, notamment avec le secteur privé, et d'accroître la base de mobilisation des ressources en trouvant de nouvelles sources de financement;
 - iv. ont encouragé l'établissement de partenariats inclusifs, notamment en renforçant la collaboration actuelle avec les organismes des Nations Unies dont le siège est à Rome, les institutions financières internationales, les instituts de recherche et les universités, ainsi que la société civile et le secteur privé;
 - v. se sont réjouis de la création d'un bureau consacré aux petits États insulaires en développement (PEID), aux pays les moins avancés (PMA) et aux pays en développement sans littoral (PDSL), ainsi que de la priorité accordée à l'appui aux PEID et à leurs besoins particuliers, y compris la mise en œuvre du Programme d'action mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment dans le Pacifique;
 - vi. ont noté les mesures prises en faveur de l'autonomisation des bureaux décentralisés aux niveaux régional, sous-régional et national s'agissant des décisions prises dans les domaines administratifs et programmatiques, en particulier en matière de ressources humaines et d'achats, ce qui devrait améliorer l'exécution globale des programmes stratégiques, tout en reconnaissant la nécessité de dispositions efficaces d'assurance et de supervision;

- vii. ont demandé à la FAO de poursuivre l'examen et la transformation des bureaux décentralisés, d'en adapter les modèles d'activité pour assurer une plus grande souplesse et une plus grande efficacité de l'utilisation des ressources financières et humaines de l'Organisation et, ainsi, de pouvoir mieux répondre aux besoins des pays membres, en concertation avec les pays concernés.

C. Initiative Main dans la main: une nouvelle approche

35. Les ministres et les délégués ont accueilli avec satisfaction les présentations réalisées et les perspectives exposées par les États Membres et d'autres acteurs de l'Asie et du Pacifique concernant l'Initiative Main dans la main. La Conférence régionale a reconnu le rôle que pouvait jouer cette initiative pour ce qui est de renforcer la prise en charge et les capacités nationales en vue d'accélérer les progrès en matière d'élimination de la faim et de la pauvreté et de promouvoir le développement rural et la croissance économique. Les avantages d'une meilleure utilisation des données et des analyses aux fins d'une prise de décisions plus judicieuse ont été mis en relief et les participants ont réservé un accueil favorable à la nouvelle approche d'appariement flexible adoptée dans l'établissement de partenariats multidimensionnels. Enfin, l'idée d'améliorer et d'étendre l'approche de l'Initiative Main dans la main afin de renforcer l'appui que la FAO prête aux pays pour atteindre d'autres objectifs prioritaires de l'Organisation et, en particulier, pour faire face à la pandémie de covid-19 et à ses conséquences, a été approuvée.

D. Établissement de priorités concernant les besoins des pays et des régions

36. La réunion ministérielle de la session de la Conférence régionale a rassemblé 31 ministres et 28 vice-ministres, ainsi que d'autres délégués de haut niveau, les 3 et 4 septembre. Les participants ont mis en avant les recommandations formulées lors de la réunion des hauts fonctionnaires telles que présentées dans les sections respectives du présent rapport.

37. Les ministres et les délégués ont souligné que, même si la région Asie et Pacifique affichait une croissance économique remarquable et que de nombreux pays étaient parvenus à une situation de sécurité alimentaire, le nombre de personnes sous-alimentées y demeurait le plus élevé de la planète. Les multiples fardeaux de la malnutrition sont évidents dans de nombreux pays. Il est absolument nécessaire de relever les défis qui pèsent sur les systèmes alimentaires pour que le secteur agroalimentaire produise des aliments salubres et nutritifs, que les producteurs puissent compter sur des moyens de subsistance et des sources de revenu durables et que les consommateurs aient accès de manière pérenne à une alimentation abordable et saine. Un engagement multisectoriel et multidimensionnel sera nécessaire pour que, concernant les systèmes alimentaires, un cadre durable et résilient soit intégré dans les politiques de développement.

38. Les ministres et les délégués ont évoqué les perturbations des filières agroalimentaires provoquées par la covid-19 partout dans le monde, qui touchent les prix, la disponibilité et le commerce des denrées alimentaires, ainsi que l'accès à ces denrées. Les récoltes et les campagnes de semis ont été affectées par les mesures de confinement et l'imposition de restrictions à la circulation des personnes et des biens et à la prestation de services. La destruction d'emplois, tant dans les zones urbaines que rurales, ont accru le risque d'aggravation de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, ainsi que de crises sociales.

39. Les ministres et les délégués ont décrit les mesures prises par les pays pour parer à la pandémie de covid-19 à travers diverses actions destinées à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et à mettre en place des programmes de sécurité alimentaire et de protection sociale ayant pour objet d'en atténuer l'impact. L'élargissement de l'accès à la protection sociale et aux filets de sécurité est de nature à améliorer la résilience des groupes vulnérables, y compris les petits exploitants et les agriculteurs familiaux. Il s'agit entre autres de services financiers et de

mécanismes d'assurance reposant sur des technologies numériques et d'autres innovations. En outre, une coordination permanente avec des banques et institutions régionales aurait pour effet d'élargir le socle à partir duquel pourraient être financés les efforts visant à transformer l'agriculture dans la région.

40. Les ministres et les délégués ont encouragé la FAO à poursuivre sa collaboration avec des institutions régionales telles que l'ASEAN, l'ASACR et le Secrétariat de la SPC dans l'élaboration d'approches mises en œuvre plus efficacement à l'échelle de la région, par exemple dans les domaines de la cohérence des politiques, des statistiques, de la recherche-développement, du contrôle des risques de zoonoses et des ravageurs et maladies transfrontières et de la promotion de technologies numériques novatrices.

41. Les participants à la Conférence régionale ont attiré l'attention sur le fait que, dans le secteur agricole, les risques ne cessaient de croître et d'évoluer. Ils ont mis en exergue les répercussions de fond du changement climatique, qui se traduisent par des pénuries d'eau, une fréquence accrue des phénomènes climatiques néfastes, ainsi que des sécheresses et des inondations. Si l'on veut résoudre ces problèmes, il conviendra d'améliorer les systèmes agricoles par l'adoption de pratiques d'adaptation aux effets du changement climatique et par le recours à des technologies nouvelles et à des solutions fondées sur la nature.

42. Les ministres et les délégués ont mis en avant la gestion durable des ressources foncières, hydriques, forestières et halieutiques, qui est une priorité pour la région. Le secteur agricole lui-même, grand consommateur d'eau douce, est en partie responsable de la pénurie d'eau; il faut donc améliorer sa productivité et son efficacité pour mieux utiliser cette ressource, en trouvant un équilibre entre la nécessité de produire davantage de nourriture et les besoins d'autres secteurs et de l'environnement. Les pâturages et les parcours subissent eux aussi la pression due à la dégradation des terres. La gestion des sols et des eaux dans l'agriculture reste une priorité essentielle, sans laquelle on ne pourra pas rendre les systèmes alimentaires et agricoles plus résilients et plus durables.

43. Les ministres et les délégués ont également souligné qu'il fallait renforcer la collaboration à l'appui de la gestion et de la croissance durables dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture marines et dulçaquatiques, étant donné que les activités artisanales et industrielles restaient une ressource importante, qui permettait de préserver la sécurité alimentaire dans la région tout en contribuant à l'économie.

44. Les ministres et les délégués ont insisté sur la nécessité de mettre en place des systèmes de biosécurité efficaces et d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments tout au long de la filière d'approvisionnement en renforçant l'approche «Un monde, une santé», afin de réduire le risque de zoonoses et la résistance aux antimicrobiens et de prévenir les pandémies dans toute la région. Par ailleurs, ils ont réitéré l'idée qu'il fallait traiter la menace que représentaient pour l'agriculture les ravageurs des végétaux et les maladies animales transfrontières, par exemple la légionnaire d'automne, le criquet pèlerin, la peste porcine africaine et le rhinocéros du cocotier. Dans le contexte de la pandémie de covid-19, il est plus important que jamais de prendre des mesures globales pour relever ces défis.

45. Les participants à la Conférence régionale ont affirmé que la transformation numérique et l'innovation pouvaient contribuer à améliorer la productivité et la durabilité de l'agriculture. Ces éléments revêtent une importance croissante, en particulier là où il y a de vastes zones à couvrir, où le terrain et les conditions météorologiques sont particulièrement difficiles et où les infrastructures sont insuffisantes. Promouvoir une agriculture novatrice de précision et des pratiques agricoles intelligentes pourrait permettre d'améliorer la productivité, notamment celle des petits exploitants, des agriculteurs familiaux et des moyens et gros producteurs.

46. Les ministres et les délégués ont reconnu le rôle vital des petits exploitants, des agriculteurs familiaux et des pêcheurs, y compris les femmes et les jeunes, dans la concrétisation des ODD du Programme 2030 et ont appelé à prêter un appui complet afin que ces acteurs puissent réaliser pleinement leur potentiel, notamment dans le contexte de la Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale (2019-2028).

47. Les ministres et les délégués ont souligné les efforts qu'ils consentaient pour investir dans la recherche, la vulgarisation et les systèmes d'éducation agricoles, afin d'atteindre les objectifs qui consistent à transformer l'agriculture et les systèmes alimentaires au moyen de services de formation et de vulgarisation améliorés. Cette démarche est également indispensable pour attirer les jeunes vers l'agriculture, encourager les entrepreneurs agricoles et aider les pays, en particulier ceux dont la population agricole est vieillissante.

E. Des octets au menu: tirer parti de l'innovation et de l'agriculture numérique pour réaliser les ODD

48. Les ministres et les délégués ont pris connaissance avec intérêt du regain d'attention accordé par la FAO à l'innovation et aux efforts consentis au plan régional pour favoriser les processus visant à instaurer un environnement propice à l'adoption de nouvelles technologies, de nouvelles politiques et de nouveaux modèles commerciaux durables. Les perspectives du développement du numérique et des nouvelles technologies et leur impact sur l'avenir de l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition ont été exposés par un groupe de représentants de gouvernements, d'instituts de recherche nationaux, du secteur privé et d'organisations de la société civile. Les participants à la Conférence ont également pris note des autres solutions novatrices et variées qui sont actuellement employées dans les systèmes agricoles et alimentaires d'un certain nombre de pays de la région.

IV. Autres questions

A. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA): accompagner les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et durable

49. Les participants à la Conférence ont été informés des dernières données sur la sécurité alimentaire et la nutrition, qui révèlent que la faim et la malnutrition sont en hausse et que le monde n'est pas en voie d'atteindre les cibles de l'ODD 2. D'après l'édition 2020 du rapport sur L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, il faut de toute urgence prendre des mesures inédites pour lutter contre la faim et la malnutrition. Les participants à la Conférence ont salué le CSA pour ses produits fondamentaux, qui donnent des résultats aux niveaux national et régional, ainsi que pour les activités qu'il mène afin d'élaborer des directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition grâce à son approche multipartite fondée sur la collaboration. Ces directives seront des contributions au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et au Sommet de la nutrition pour la croissance – Tokyo 2021.

B. Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (2021)

50. Les ministres et les délégués ont été informés des objectifs et des résultats attendus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies convoquera en 2021. Le processus préparatoire novateur du Sommet permettra aux parties prenantes de mieux comprendre et gérer les choix complexes qui ont une incidence les évolutions des systèmes alimentaires et de les inciter à prendre les engagements concrets qui sont nécessaires à l'accélération de la concrétisation des ODD. Les participants à la Conférence ont été informés de la façon dont le Sommet pourrait aider les Membres à trouver les moyens de rendre les systèmes alimentaires plus durables en mettant à disposition des données, des analyses et des outils de prise de décision améliorés et en apportant un appui aux plateformes multipartites de sorte à

favoriser le dialogue, les partenariats novateurs et les initiatives qui permettent d'intervenir et de mobiliser des investissements.

C. Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

51. Les participants à la session ont examiné le Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.

52. Ils ont approuvé le Programme de travail pluriannuel pour 2020-2023 ayant pour objet de donner un cadre aux activités de la Conférence régionale, ont préconisé un examen régulier et systématique des résultats et de l'efficacité des travaux de la Conférence régionale et ont dit attendre avec intérêt de recevoir un rapport à ce sujet lors de la prochaine session.

D. Date et lieu de la trente-sixième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

53. Les participants ont recommandé d'accepter l'offre du Gouvernement du Bangladesh, qui a aimablement proposé d'accueillir la trente-sixième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, en 2022.

V. Questions finales

Adoption du rapport

54. Les participants à la Conférence régionale ont adopté à l'unanimité le rapport, tel que présenté par le rapporteur.

Clôture de la Conférence régionale

55. M. Lyonpo Yeshe Penjor, Président de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique et Ministre de l'agriculture et des forêts du Bhoutan, a remercié les participants de leurs contributions constructives, qui ont fait de cette trente-cinquième session de la Conférence régionale, la première à se tenir en ligne, un succès. Il a ensuite déclaré close la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique.

56. Les participants ont exprimé leur gratitude au Gouvernement du Royaume du Bhoutan, qui a animé la toute première session à distance de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, ainsi qu'à la FAO, pour l'efficacité avec laquelle la session a été préparée et organisée.

Annexe A**Ordre du jour****I. QUESTIONS LIMINAIRES**

1. **Élection du président et des vice-présidents et nomination du rapporteur**
2. **Adoption de l'ordre du jour annoté et du calendrier**
3. **Déclaration du Directeur général**
4. **Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO**
5. **Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique**
6. **Communiqué de la deuxième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)**
7. **Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**
8. **Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile**
9. **Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé**
10. **Initiative Main dans la main de la FAO: une nouvelle approche**
11. **Hierarchisation des besoins au niveau des pays et de la région**
12. **Des octets au menu – S'appuyer sur l'innovation et l'agriculture numérique pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD)**
13. **Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) – Accompagner la transformation des systèmes alimentaires pour une alimentation saine et durable**
14. **Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**

II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales

15. **Incidences de la covid-19 sur l'agriculture et l'alimentation dans la région Asie et Pacifique et interventions menées par la FAO**
16. **La situation de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Asie et Pacifique, y compris sous l'angle des perspectives et des nouveaux enjeux**
17. **Définir les priorités régionales en matière de gestion de l'eau à usage agricole dans un contexte de pénurie**

18. Renforcer la résilience de la pêche artisanale à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique

19. Renforcer la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires en Asie et dans le Pacifique

III. Questions relatives au Programme et au budget

20. Activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique: résultats et priorités

21. Réseau de bureaux décentralisés

IV. Autres questions

22. Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

23. Date et lieu de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

24. Questions diverses

Adoption du rapport de la Conférence régionale

Clôture de la Conférence régionale

Annexe B**Liste des documents**

<http://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/aprc35/documents/fr/>

QUESTIONS À L'EXAMEN

Cote	Titre
APRC/20/1 Rev.2	Ordre du jour provisoire annoté
APRC/20/2 Rev.1	La situation de l'alimentation et de l'agriculture en Asie et dans le Pacifique, y compris sous l'angle des perspectives et des nouveaux enjeux
APRC/20/3	Définir les priorités régionales en matière de gestion de l'eau à usage agricole dans un contexte de pénurie
APRC/20/4	Renforcer la résilience de la pêche artisanale à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique
APRC/20/5	Renforcer la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires en Asie et dans le Pacifique
APRC/20/6	Activités de la FAO dans la région Asie et Pacifique – résultats et priorités
APRC/20/6 WA1	Vue d'ensemble des programmes stratégiques de la FAO
APRC/20/6 WA2	Contribution des résultats obtenus dans la région Asie et Pacifique aux objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2018-2019
APRC/20/6 WA3	Planification et programmation de la FAO par pays dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement
APRC/20/6 WA4 Rev.1	Évaluation des résultantes de l'Organisation 2019 – Résultats régionaux pour l'Asie et le Pacifique
APRC/20/6 WA5	Informations actualisées sur l'élaboration du nouveau Cadre stratégique
APRC/20/7	Réseau de bureaux décentralisés
APRC/20/8	Programme de travail pluriannuel 2020-2023 de la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique
APRC/20/9	Des octets au menu – L'agriculture numérique au service des objectifs de développement durable
APRC/20/10	Initiative Main dans la main de la FAO – Une nouvelle approche
APRC/20/11	Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) – 45 ans de partenariats et de convergence des politiques au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition
APRC/20/12	Impact de la covid-19 sur l'alimentation et l'agriculture en Asie et dans le Pacifique et mesures prises par la FAO pour y remédier
Série INF	
Cote	Titre
APRC/20/INF/1 Rev.2	Calendrier provisoire
APRC/20/INF/2 Rev.2	Liste provisoire des documents

APRC/20/INF/3 Rev.1	Note d'information
APRC/20/INF/4	Déclaration du Directeur général
APRC/20/INF/5	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
APRC/20/INF/6	Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique
APRC/20/INF/7	Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
APRC/20/INF/8	Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile
APRC/20/INF/9	Déclaration au sujet des résultats de la deuxième Réunion conjointe de la FAO et des ministres de l'agriculture et des forêts des pays membres de la Communauté du Pacifique (CPS)
APRC/20/INF/10	Rapport sur la Commission de la production et de la santé animales pour l'Asie et le Pacifique
APRC/20/INF/11	La transformation numérique de l'alimentation et de l'agriculture
APRC/20/INF/12	Rapport de la Commission des pêches de l'Asie-Pacifique
APRC/20/INF/13	Rapport de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique et quatrième semaine forestière de l'Asie et du Pacifique (2019)
APRC/20/INF/14	Rapport de la Commission phytosanitaire pour l'Asie et le Pacifique et informations actualisées sur la chenille légionnaire d'automne dans la région
APRC/20/INF/15	Rapport sur la peste porcine africaine en Asie et dans le Pacifique
APRC/20/INF/16	Rapport sur la résistance aux antimicrobiens
APRC/20/INF/17	Rapport sur la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en Asie et dans le Pacifique
APRC/20/INF/18	Rapport sur la réunion consultative régionale sur l'intégration systématique de la biodiversité dans les différents secteurs de l'agriculture en Asie et dans le Pacifique
APRC/20/INF/19 Rev.1	Déclaration du porte-parole de la Consultation du secteur privé
APRC/20/INF/20	Rapport du Bureau de l'évaluation de la FAO sur la synthèse régionale des enseignements tirés des évaluations des programmes de pays et les tendances qui en ressortent – Asie et Pacifique (2014-2019)
APRC/20/INF/21	Année internationale de la santé des végétaux (2020)
APRC/20/INF/22	Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition et suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)
APRC/20/INF/23 Rev.1	Actualisation de la Stratégie et vision relatives aux activités de la FAO en matière de nutrition
APRC/20/INF/24 Rev.1	Évaluation des pertes et des gaspillages de nourriture liée à la méthode d'analyse des pertes de denrées alimentaires
APRC/20/INF/25 Rev.1	Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires